

## PLU 15/9/2009 discours du Maire

Dernière mise à jour : 05-03-2010

Mesdames, Messieurs habitants de Lovagny...Bonsoir à toutes et à tous, merci de votre participation à cette réunion, c'est au nom de l'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal que j'ai le plaisir de vous accueillir ce soir à la Maison du Village, pour la deuxième réunion publique relative à la révision de notre Plan local d'Urbanisme (P.L.U.). Je vous rappelle que c'est ce document qui, après son approbation, remplacera notre Plan d'occupation des Sols actuel, plus communément appelé P.O.S. et qui a été rédigé en 1982. Conformément à la réglementation relative à la procédure d'élaboration ou de révision de ce document ainsi qu'aux engagements que nous avons pris lors du lancement de cette révision, il va vous être présenté ce soir la synthèse du diagnostic qui a été établie par l'équipe de professionnels que nous avons mandatée pour rédiger notre nouveau P.L.U. dont le mandataire est Monsieur Ange SARTORI, urbaniste ici présent. La première réunion publique que nous avons organisée sur ce sujet a eu lieu dans le premier trimestre 2009. Son objet était de vous sensibiliser à l'évolution législative qui a eu lieu en matière d'aménagement de l'espace, ainsi qu'à l'ensemble des conséquences réglementaires que toutes les communes doivent désormais intégrer dans leur futur document, de manière à pouvoir déterminer les règles de constructibilité pour les dix prochaines années environ. Ce soir, l'exposé auquel vous allez assister correspond à la synthèse des 10 premiers mois de travaux. Il rassemble les différents constats qui ont été effectués sur notre territoire en matière d'évolution de notre population, de l'état de son parc de logements, de l'activité économique réalisée quotidiennement sur la commune, de l'état de nos équipements et réseaux publics, des transports et déplacements journaliers de notre population, ainsi que de la qualité de nos paysages et de notre environnement. Je tiens tout particulièrement à remercier chaleureusement ce soir les membres de la commission PLU, composée à la fois d'élus et de citoyens non élus pour leur participation régulière et leur contribution à l'ensemble de ces travaux ; de l'implication des professionnels qui nous assistent et nous guident dans cette démarche. Bien entendu le travail n'est pas encore terminé puisque nous sommes à environ 40% de la procédure et que nous devons maintenant démarrer le PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, et son document d'orientation générale ; tâche qui devrait nous occuper durant les 6 à 8 mois à venir. J'espère que vous vous retrouverez dans ce qui est dit ce soir, car il s'agit de l'image de notre commune. C'est donc la photographie actuelle de notre village et des liens qui nous relient, au niveau intercommunal avec les communes voisines ainsi qu'à une échelle plus large avec notre bassin de vie qui intègre l'agglomération annécienne mais plus largement le périmètre du SCOT, c'est à dire le Schéma de Cohérence Territoriale auquel nous appartenons. Je vous remercie de votre attention.